VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Louise Taylor, veuve de Thomas Hume Thomason.
A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 78,923 dans l'affaire intitulée la succession de Mme Mary Louise Taylor veuve de Thomas Hume Thomason, ledit ordre daté et signé le 29 mai 1906, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, les ci-après propriétés foncières:

Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Thalie, Melpomène et Prytanée, désignés par les Nos 12, 13, 32 et 33 sur un plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas ancien notaire, le 21 novembre 1840.

Les lots 12 et 13 ayant chacun 25' 1" et 1" de face à la rue Thalie sur 127' 10" et 5" de profondeur.

Les lots 32 et 33 ayant chacun 25' 1" et 1" de face à la rue Melpomène sur 127' 10" et 5" de profondeur, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant une résidence très substantielle à trois étages, contenant vestibules au premier étage et au rez-de-chaussée salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, dépenses, 10 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, mansarde, gaz et électricité, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par les billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1906; l'acquéreur devant payer les frais de l'acte de vente pardevant A. Goldberg, notaire; dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication devant être fait avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.
2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve J. B. Mayeur. Cour Civile de District—No 79,101

MARDI LE 19 JUIN 1906, A MIDI

Nous vendrons à l'enchère publique à la Bourse, 311 rue Baronne, DEUX MAISONS A DEUX ETAGES, 1024 RUE MANDEVILLE ET 824 AVENUE DES CHAMPS-ELYSEES

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 79,101, dans l'affaire de la succession de Veuve J. B. Mayeur, ledit ordre daté le 14 mai 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, le MARDI, 19 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci après décrites:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No —, borné par l'avenue St Claude, les rues Rempart, Mandeville et Marigny, mesurant 31 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue St Claude sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur et façade sur la rue Mandeville. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, laquelle se trouve dans le fond du lot connu comme le No 1024 rue Mandeville.

2° La moitié la plus près de la rue Dauphine d'un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, François, Dauphine et Bourgogne, lequel lot entier mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 6 chambres et cuisine, connus comme le No 824 avenue des Champs Elysées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit d'un an, démontré par des billets des acquéreurs, de ce jour de la vente payables une année après date et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Villeré, notaire 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 318 rue Baronne.
19 mai—19 27—juin 3 10 17 19

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bâtisse en briques à trois étages

Près du Marché Français, No 528 rue St Philippe, près Decatur.

Succession de Antonio Bonomo.

No 78,157—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez de chaussée, JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 2 mai 1906, par l'Hon Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Chartres et Decatur, ledit lot mesurant en mesure américaine 24' 11" 4" de face à la rue St Philippe, 58' 5" 0" sur une première ligne perpendiculaire à la rue St Philippe sur une ligne vers la rue Decatur, de là une deuxième profondeur sur une ligne diagonale de 19' de là une troisième profondeur de 53' 11" 4" sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, à laquelle distance il se rétrécit à un angle droit 7' 9" 5" et a une autre profondeur de 1' 8" et 29' 2" 3" sur la ligne du fond parallèle à la rue St Philippe sur l'autre côté vers la rue de Chartres il a une 1ère profondeur de 68' sur une ligne perpendiculaire à la rue St Philippe à laquelle distance elle s'élargit à un angle droit 20' 2" 0" avec une deuxième profondeur de 63' 9". Les bâtisses sur ledit lot, portant l'ancien numéro municipal 18, rue St Philippe et sont louer à bail jusqu'au 21 septembre 1907 à un loyer mensuel de $45. Les améliorations sont connues comme 528 rue St Philippe, entre les rues Decatur et Chartres, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages contenant magasin environ 9 chambres, etc., dans la cour se trouvent une bâtisse en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, écurie avec toit en tôle, hangar avec four à cuire en briques, hydrant dans la cour. La cour est pavée.

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans garantie par lien de vendeur et privilège sur ladite propriété, avec billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 au-dessus et en plus du prix d'achat et aussi assumer les termes de la police d'assurance non expirée et recevoir le loyer de la date de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire, aux frais de l'acquéreur et pour tous frais généraux. Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
James Clark Henriques, avocat, 515 Bâtisse Hibernia.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget Apsberry veuve de Peter Griffin.

No 79,208—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère, Encanteur—MARDI, le 3 juillet 1906 à 11 heures a. m. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 29 mai 1906 par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No onze, dans l'ilet No 430, borné par rues Poydras, Perdido, Claiborne et Clara, ledit lot mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Claiborne, trente et un pieds, sept pouces et une demi ligne de largeur dans le fond cent sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne contigue au lot No 12 et quatrevingt dix pieds, pieds, six lignes de profondeur du côté de la ligne opposée, mesure américaine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un, deux ou trois ans, à l'option de l'acquéreur, ladite portion de crédit devant être démontrée par billets à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par toutes les clauses usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, au dessus et en plus du prix de son achat et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

CARRERE & KEENEY,
Encanteurs.
3 juin—3 10 17 24—juil 1 2 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Rosa Barton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,488—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rosa Barton, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
6 juin—6 10 15

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et rémunératrices.

Succession de Ludovic Delcazal.

No 78,898—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI le 21 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 28 mai 1906, dans l'affaire de la succession de Ludovic Delcazal, il sera vendu à l'encan:

1° Deux lots de terre contigus dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet 392, borné par les rues St Pierre, Dupré, Gayoso et Toulouse, étant lots 9 et 10 mesurant chacun 31' 5" 6" de face à la rue St Pierre sur 100' de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une maison en bois, etc., connue comme No 2914 rue St Pierre.

2° Deux lots de terre contigus dans le troisième district de cette ville dans l'ilet 1045, borné par les rues Galvez, Lapeyrouse, Labarpe et Miro, étant lots 19 et 20, mesurant chacun 31' 2" 1" de face à la rue Galvez sur 120 de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 19 formant l'encoignure des rues Galvez et Lapeyrouse. Les améliorations consistant en un cottage double 1581-83 rue Galvez et le cottage simple 2116 rue Lapeyrouse, rapportant ensemble $30 par mois.

3° Deux lots de terre contigus, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet 1,40, borné par les rues Johnson, Galvez, Columbus et Kerlerec et partie du lot 14, et mesurant ensemble 62' 11" 6" de face à la rue Johnson sur une profondeur et façade à la rue Columbus de 58 pieds. Les améliorations comprenant un cottage simple 1479 rue Johnson, et et un cottage double 1481 rue Johnson, les deux rapportant ensemble $18 par mois.

4° Un certain lot de terre dans le 3ème district de cette ville, dans l'ilet 1354, borné par les rues Columbus, Labarpe, Broad et Dorgenois, désigné par le No 28 ou la lettre A et mesurant 37 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Labarpe sur 158 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et par 109 pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté auquel point la propriété se rétrécit 1 pied et 6 pouces, et a une deuxième profondeur de 49 pieds, et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes dans le fond. Les améliorations comprenant un joli cottage double connu comme Nos 2520-2522 rue Labarpe et rapportant $30.00 par mois.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 au dessus et en et en plus du montant de l'adjudication et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Formento notaire.

Henry Chiapella, avocat.
20 mai 2 27—juin 3 10 17 21

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,611—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles les 7me et 8me comptes annuels présenté par Sidney J McMain, curateur dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. P. M. Milner, avocat.
7 juin—7 11 16

Wm C. Robinson vs The Lutheran Benevolent Society No 2.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 78,789—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette société et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wm C. Robinson, receveur de cette société, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. —F. J. Dreyfous et A. D. Danziger, avocats.
12 juin—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division D—No 79,519—In Re Joseph Steger, demandant un répit—Ordre—Considérant la pétition suivante et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après due annonces, avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit Joseph Steger soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Julian B. Habans, notaire, en son bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 2me jour de juillet 1906, à 11 heures a. m. pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Joseph Steger pour un répit de un an deux ans et trois ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Hyman Mithoff avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens dudit Joseph Steger soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1906.
(Signé) W. B. SOMMERVILLE,
Juge.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
Robert J. Maloney, avocat.
7 juin—7 14 21 28—juil 2

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VASTE ETENDUE DE TERRE ET AUSSI CINQUANTE-NEUF

Splendides Lots de Terre

DANS LE SIXIÈME DISTRICT

Au Plus Haut Enchérisseur et Sans Estimation.

Osborn H. Stark, administrateur, vs William H. Howcott.

No 74,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR.—Place de J. Spear Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et jugement signé en pleine Cour le 26 avril 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus décrite, la propriété ci après décrite à savoir—

1° Huit certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 107 de Burtheville borné par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), les rues Breslau (maintenant Sud Robertson), Victor (maintenant Magnolia) et Bloomingdale, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 16; le lot No 10 formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Breslau.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les numéros 1, 2 et 3 de l'ilet No 112 de Burtheville, borné par les rues Léonce (maintenant Clara), Victor (maintenant Magnolia), Edmond (maintenant Calhoun) et la ligne de Foucher, lesdits lots font face à la rue Léonce, moins cette portion ci devant saisie et vendue par la "Barber Asphalt Paving Co".

3° Treize certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 113 de Burtheville, désignés par les Nos 1 à 13, borné par l'Avenue Henry Clay [maintenant Avenue Palmer], les rues Léonce [maintenant Clara], Henry [maintenant Willow] et Bloomingdale comprenant tout l'ilet.

4° Douze certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 114 de Burtheville désignés par les numéros 11 à 22 inclusivement, borné par l'Avenue Henry Clay [maintenant Avenue Palmer], les rues Edmond [maintenant Calhoun], Léonce [maintenant Clara] et Henry [maintenant Willow], ledit lot No 11 fait face à la rue Henry, les lots numéros 12 à 21 inclusivement font face à l'Avenue Henry Clay et le lot numéro 22 fait face à la rue Léonce.

5° Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro 115 de Burtheville, borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun), Henry (maintenant Willow), Léonce (maintenant Clara) et la ligne Foucher, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 14, 15 et 16. Les lots numéros 1, 2, 3, font face à la rue Henry et lots 14, 15, 16 font face à la rue Léonce.

9° Une certaine portion de terre, située dans le sixième district de cette ville, connue comme le "Lawrason Tract", désigné d'après un croquis d'arpentage comme une portion de terre comprenant l'arrière portion de Bloomingdale ladite portion de terre mesure d'après edit croquis d'arpentage 271 pieds de la ligne supérieure de Bloomingdale à la ligne inférieure de Bloomingdale à un point où la rue St ... aboutit par 1,920 pieds de profondeur.

10° La propriété connue comme la "C. Connell Property" située dans le sixième district de cette ville laquelle propriété se compose des lots numéros 156 à 171 inclusivement sur la ligne inférieure de la rue State, dans Bloomingdale. Le lot 156 mesure 50 pieds de face à la rue State, 110 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro 155, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot numéro 157, le lot No 157 mesure 50 pieds de face à la rue State, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 156 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 158, le lot No 158 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 159 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 157, le lot No 159 mesure 50 pieds de face à la rue State, 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du côté du lot 158 et 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 160; le lot No 160 mesure 50 pieds de face à la rue State, 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 159 et 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 161, le lot No 161 mesure 50 pieds de face à la rue State, 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 160 et 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot 162, le lot numéro 162 mesure 50 pieds de face à la rue State, 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 161 et 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 163; le lot numéro 163 mesure 50 pieds de face à la rue State, 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 162 et 102 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 164, le lot No 164 mesure 50 pieds de face à la rue State, 102 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du lot numéro 163 et 101 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro 165, le lot numéro 165 mesure 50 pieds de face à la rue State, 101 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot numéro 164 et 100 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du lot numéro 166; le lot numéro 166 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 100 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot numéro 165 et 99 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 167, le lot No 167 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 99 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 166 et 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 168, le lot No 168 mesure 50 pieds de face sur la rue State par 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 167 et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 169, le lot numéro 169 mesure 50 pieds de face sur la rue State et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 168 et 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 170, le lot numéro 170 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 169 et 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 171, le lot numéro 171 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 170 et 94 pieds 6 pouces 4 lignes sur le côté du bois du dit lot sur la ligne divisant ladite propriété du "Lawrason Tract".

15° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Arabella, Joseph, Perrier et Prytanée désigné par le numéro 13 de l'ilet 43 de Hurstville lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt par an, payable annuellement, garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de ventes pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE LOTS DE TERRE CHOISIS Dans le Troisième District,

Dans le carré d'ilet borné par les rues MIRO, TONTI, MANDEVILLE et ESPAGNE.

SUCCESSION DE LEWIS BURWELL WILLIS.

No 78,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mai 1906, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix neuf, vingt, vingt un, vingt deux vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six dans l'ilet No 71 (nouveau No 1170), borné par les rues Miro (anciennement Libérale), Tonti (anciennement Force), Mandeville et Espagne mesurant d'après un croquis d'arpentage de Edgar Pilié daté le 21 février 1906 comme suit:

Le lot numéro un mesure vingt neuf pieds quatre pouces [29 pieds 4 pouces] de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade à la rue Miro [anciennement Libérale] de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Miro (anciennement Libérale) et Mandeville, lesdits numéros dix neuf à vingt trois inclusivement mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot numéro vingt quatre mesure vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Miro [anciennement Liberale] dont il forme le coin. Les lots numéros vingt cinq et vingt six mesurant trente quatre pieds six pouces chacun sur la rue Miro [anciennement Liberale] sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire public aux frais des acquéreurs.
E. T. Florance, avocat.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR. EN BLOC.

CHAS WENAR VS LEON L. SHWARTZ, LIMITED

No 77,075—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—En vertu d'un ordre de Cour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée le 12 janvier 1906, et signé le 18 janvier 1906, ledit encanteur procèdera à la vente à l'enchère publique

Le Mercredi, 20 Juin 1906, à 10:30 heures du matin.

au magasin occupé par ledit Léon L. Shwartz Limited, au No 837 rue du Canal, en bloc, de tous les avoirs—

Marchandises en magasin, installations, comptes à recevoir, comptes courants, droits d'action et procès, et les droits et obligations du bail desdits locaux No 837 rue du Canal et des second et troisième étages de la bâtisse No 841 rue du Canal, occupé par ledit Léon L. Shwartz, Ltd. Les baux expirent le 30 septembre 1910. L'acquéreur du tout aura le droit au transfert desdits baux et devra assumer et payer, en sus de son enchère, tous les loyers à accroître mentionnés dans lesdits baux, de la date de l'adjudication et de donner une sécurité satisfaisante au bailleur pour garantir le paiement dudit loyer.

La marchandise est d'une grande valeur et consiste en une grande variété de marchandises sèches de choix et de fantaisie, etc. Les acheteurs pourront inspecter à n'importe quel moment avant la vente, et l'usage le receveur permettra de voir les actes des baux.

Conditions de la vente—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Fred. C. Marx, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Saunders & Gurley, avocats d'Archibald A. Marx, receveur.
9 juin—9 13 17 20

SI vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur?

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Laiteries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—R.

137 RUE CARONDELET.
18 avril—1 an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de W. M. Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,353—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—M. J. Cunningham, Ernest T. Florance, avocats.
12 juin—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Résidences de Choix et de Placement Commercial

La propriété est supérieurement située.

Dans les Divers Districts.

Succession de Mme Johanna E. Erdbrink, veuve de A. H. Sickmann.

No 78,049—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 mai 1906, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir:

1° La propriété commerciale de choix comprenant le magasin en briques à trois étages substantiellement construit et attrayant Nos 309 et 311 rue de Chartres, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et le Passage de la Bourse, sur un certain lot de terre mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue de Chartres par une profondeur de 95 pieds 11 pouces sur le côté le plus près de la rue Bienville, courant à une allée commune 5 pieds 11 pouces de largeur, de là courant sur ladite allée vers la rue Conti 16 pieds 4 pouces, et de là vers le Passage de la Bourse une autre profondeur de 5 pieds, 4 pouces, ayant une profondeur sur le côté vers la rue Conti, de 101 pieds 3 pouces à la ligne extrême du fond laquelle mesurant 14 pieds 11 pouces, ledit lot ayant l'usage de la susdite allée s'ouvrant à la rue Bienville. Il est compris que la ligne du fond bornant ladite propriété laquelle mesurant 14 pieds, 11 pouces est déterminée par la continuation du mur de côté de ladite allée commune la plus près du Passage de la Bourse, dans sa direction actuelle.

Cette propriété est adaptée à n'importe quel genre de commerce étant à proximité de la rue du Canal. C'est une localité supérieure, soit pour demeure ou placement et pour placement de valeur et est spécialement désirable.

Cette portion du centre commercial est en grande demande et augmente avec des progrès rapides. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906.

2° La confortable résidence double en bois à deux étages, Nos 1116 et 1118 rue Franklin, retirée de la banquette, contenant de chaque côté 6 chambres, etc., sur un certain lot de terre se trouvant et étant dans le faubourg Saulet de cette ville, lequel lot est désigné par le No 15 dans l'ilet borné par les rues Grand (maintenant Franklin), Clio, Hercules (maintenant Rampart) et Calliope, sur un plan dressé par I. Gilile, voyer daté le 4 mai 1833 et déposé dans le bureau de F. De Armas ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Grand (maintenant Franklin) sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, M. A. Sur une belle et large avenue. Dans un voisinage désirable pour résidence ou placement.

3° La jolie résidence en bois à deux étages No 2809 rue Magasin, retirée de la banquette contenant galeries, vestibules onze chambres, bain, etc., sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Magasin et Camp, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Ferguson et déposé pour référence en l'étude de Edwin Floyd, ancien notaire de cette ville, et aussi sur un plan et certificat d'arpentage fait de la même et autre propriétés par W. Thompson, voyer, et annexé pour référence à l'inventaire de la succession du défunt Nels Anderson pris par James Graham, ancien notaire dans cette ville, le 7 septembre 1860. D'après lequel ledit plan mentionné le dernier, ledit lot mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, M. A. Un bon voisinage pour résidence ou placement. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906.

4° La jolie résidence en bois à deux étages No 1422 rue Peniston, à l'encoignure de la rue Pitt, retirée de la banquette, contenant galeries, vestibules, 10 chambres, bain, etc., bien finie partout sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Gen. Taylor, Pitt et Prytanée, laquelle dite portion de terre mesurant plus ou moins 64 pieds de face à la rue Peniston par une profondeur et façade de 105 pieds 10 pouces à la rue Pitt, et par une telle profondeur qu'elle peut avoir sur l'autre ligne de côté.

Le terrain est spacieux, tracé en jardin et pelouse. Sujet à un bail expirant le dessus le 30 septembre 1906.

5° La jolie résidence en bois à deux étages No 1416 rue Peniston, retirée de la banquette, contenant galeries, vestibules, 11 chambres, bain et etc., sur un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Peniston, Gen'l Taylor, Pitt et Prytanée, laquelle dite portion de terre mesurant plus ou moins 59 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 107 pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

L'intérieur est bien tapissé. Les terrains sont vastes et tracés en jardin et pelouse, sujets à un bail expirant le 30 septembre 1906.

Les deux résidences ci-dessus sont dans la meilleure situation entre l'avenue St Charles et la rue Prytanée soit pour résidence ou placement, elles sont d'un mérite supérieure.

6° L'élégante moderne résidence en bois à deux étages No 3707 rue du Camp, à l'encoignure de la rue Amelia, retirée de la banquette, contenant larges galeries, vestibule salon double à arche, bibliothèque, salle à manger pour déjeuner, salle à manger pour diner, grande chambre de vestibule, cuisine, latrine en porcelaine, office et magasin de dépôt au rez-de-chaussée, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, etc., au premier étage. Dans le fond est une écurie en bois à deux étages contenant remise pour voiture et buanderie au rez-de-chaussée et deux grandes chambres au premier étage. Les chambres principales ont manteaux de cheminées et foyer en tuiles, et l'intérieur est artistement fini en tapisserie fine.

Le terrain est composé de deux lots situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 269, borné par les rues Camp, Amélia, Peniston et Chestnut, lesdits lots sont désignés par les Nos 6 et 7 et mesurent comme suit: le lot No 7, formant l'encoignure des rues Camp et Amélia, et mesurent 32 pieds 4 pouces de face à la rue du Camp par une profondeur et façade à la rue Amélia de 115 pieds, et le lot No 6 contigu au lot No 7 et mesurant 32 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de 115 pieds entre ligne parallèles, d'après le plan annexé à un acte passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire, daté le 3 décembre 1887. Les vastes terrains sont tracés en jardin et pelouse. Cette charmante résidence est située et est agréable aux plus difficiles des critiques. Elle est une résidence supérieure dans un excellent voisinage sujette à un bail expirant le 30 septembre 1909.

7° Le charmant cottage résidence simple en bois avec deux étages en bois dans le fond, ayant de vastes terrains tracés en jardin et pelouse No 1132 rue Peniston à l'encoignure de la rue Colisée, retiré de la banquette, contenant vestibule, sept chambres, chambre à bain et etc., agréablement tapissé. Le terrain comprenant deux lots situés dans le Sixième District de cette ville dans cette partie de cela communément nommée Faubourg St Joseph, autrefois dans la ville et paroisse de Jefferson, cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Chestnut, Colisée (autrefois Plaquemines) et Gen'l Taylor, et désignés comme lots Nos 1 et 2, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant W. McJones, ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1868, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 126 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Peniston et Colisée (autrefois Plaquemines) sur et près des rues pavées et dans un voisinage dont il n'y en a pas de meilleur. Une charmante résidence ou placement productif. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906.

8° La belle tombe sur trois lots dans le cimetière de la Metairie, Section 12, Parc B près de l'Avenue O.

9° Un lot dans le cimetière des Pompiers, sur l'avenue Mistletoe.

10° Un lot de meubles de maison et vêtements en bloc.

Termes et conditions — Pour la propriété—Un tiers (1|3) ou plus comptant, à l'option des acquéreurs lesquels pour la balance du prix d'achat devront fournir leurs billets subdivisés pour satisfaire la convenance des vendeurs payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraire d'avocat, le transfert des polices d'assurances et etc. Les acquéreurs assumant toutes les taxes dues et exigibles en 1906 en plus et au dessus le prix de l'adjudication et le prix entier d'achat devant porter intérêt à 7 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement. 10 pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Pour les meubles, comptant.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
W. S. Benedict, avocat pour le demandeur.
C. S. Rice, avocat pour le défendeur.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

PLACEMENTS PRODUCTIFS

—DANS—

Encoignures Bien Situées POUR les AFFAIRES

Cottages Simples et Doubles, Quatrième et Cinquième Districts

Et le Stock de Marchandises Contenu dans le Magasin,

COIN ELMIRE ET ALIX.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI le 14 juin 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er mai 1906 et signé le 7 mai 1906, par l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C dans la succession de Mme Christina Nies, Vve de Philip Haag et femme décédée de Maximilian Hambacher, No 76,014 du dossier de la susdite Cour, dans la succession de Maximilian Hambacher, No 78,406 du dossier de la susdite Cour et dans l'affaire de Louis Hambacher et als vs la mineure Barbara Hambacher et al., No 79,050 du dossier de la susdite Cour consolidé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage No 3209 rue Annonciation, retiré du trottoir contenant cinq chambres etc., sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laure, Harmonie et Plaisant désigné comme le lot No 6 sur un plan de F. N. Tourné le 22 octobre 1857 déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage à un étage en bois No 3213 rue Annonciation contenant trois chambres, etc., sur une certaine portion de terre située dans le même district et ilet (quatrième district), dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Harmonie et Pleasant et contigu au lot ci-dessus décrit, étant la moitié la plus près de la rue Harmonie, d'un lot de terre désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesurant 15 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le pavert cottage double en bois à un étage Nos 459 et 461 rue Joséphine contenant trois chambres, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et Adèle, désigné par le No 7 sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, lequel lot est le fond des lots Nos 1 et 2 dudit plan et mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

4° La bonne encoignure d'affaires Nos 3001 et 3003 rue Annonciation à l'encoignure de la rue Septième comprenant la bâtisse double en bois à un étage, contenant magasin à l'encoignure et six autres chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 42, lequel est borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, sur un plan fait par Allou d'Hémécourt le 23me jour de septembre 1840, et déposé comme plan No 72 dans le livre des plans de F. Grima, ancien notaire. Ledit lot est désigné par le No 1 et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Annonciation et Septième, mesure américaine.

5° Le beau cottage double en bois à un étage Nos 3007 et 3009 rue Annonciation contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 42, lequel est borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième sur un plan fait par Allou D'Hemécourt le 23me jour de septembre 1840, et déposé comme plan No 72 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire. Le dit lot est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation par une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles. Toutes les propriétés ci-dessus se trouvent sur ou près des lignes de char et en bonne localité pour placement.

6° La splendide encoignure d'affaires No 346 rue Elmire, à l'encoignure de la rue Alix, bien connue comme l'établissement d'épiceries fines du défunt Max Hambacher. Les améliorations comprenant une excellente et bien construite grande bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin, vestibule, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée vestibule, huit chambres et chambre à bain au premier étage sur un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans l'étendue de terre connue comme "The Brooklyn Warehouse Company Property" et désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 9, lequel est compris entre les avenues Elmire et Pacifique et les rues Alix et Peter [maintenant avenue Pélican] d'après le plan de ladite étendue de terre fait par W. T. Thompson, voyer, le 7 mars 1849, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot de terre formant l'encoignure de l'avenue Elmire et de la rue Alix, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 9 pouces 1 pouce de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes parallèles.

7° Le fonds de magasin, marchandises, groceries, vins, liqueurs et la clientèle du commerce de groceries et buvette en bloc, géré par le défunt Maximilian Hambacher, à l'encoignure de l'avenue Elmire et la rue Alix, en cette ville, d'après l'inventaire enregistré. Le stock, etc., comme il est dit, sera vendu en block, ensemble avec la propriété ci-dessus sixièmement décrite.

8° Le cottage double en bois à un étage avec mansarde Nos 342-348 rue Elmire, contenant trois chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 9 [maintenant ilet No 41] borné par les avenues Pacifique, Elmire et Pélican [autrefois rue Peter], et la rue Alix et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de W. B. Thompson, ci dessus référé, et d'un plan particulier dudit ilet par Hayden & Schlarbun.

9° Le magnifique cottage double en bois à un étage Nos 628 et 630 avenue Elmire retiré du trottoir avec un grillage en fer sur le devant, contenant cinq chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre, dans le Cinquième District de cette ville, composée des portions des lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 de l'ilet No 16 [maintenant No 114] borné par les avenues Elmire, Pacifique et Opelousas [autrefois rue Market] et la rue Eveline et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Elmire par une profondeur de 137 pieds 8 pouces entre lignes parallèles sur une rue pavée avec de l'asphalt, dans un bon voisinage et un placement sauf et productif.

10° L'excellente encoignure pour commerce Nos 401-403 rue Elmire, encoignure de la rue Alix, comprenant la bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin au coin vestibule sur le côté, avec deux chambres dans le fond, et quatre chambres au premier étage, sur un certain lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 25 dans l'ilet 79, comprenant en les rues Elmire, Chestnut, maintenant Belleville, Alix et Eliza, sur un plan de L. H. Pilié, daté le 18 sept. 1846, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue Elmire et de la rue Alix, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Elmire sur 120 pieds de face et profondeur à la rue Alix.

Cette propriété paiera comme un placement et est dans une bonne localité.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxe d'Etat et de ville dues et exigibles en 1906, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. E. O'Connor, notaire, aux frais des acquéreurs.
John P. Sullivan, avocat pour le demandeur.
E. Rightor, avocat pour le défendeur.
Arthur Landry, avocat pour le tuteur.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 14

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage Atlantic City.

100 chambres – Rooms – Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

enfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne

Edition Hebdomadaire

Un An $3 00
Six Mois 1 50
Quatre Mois 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales,

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 CHARTRES.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville